



Dossier de presse

Nominations 2009

24 juin 2009

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Sommaire

Fiche 1 - Editorial du P.Gérard Mouchard à l'occasion des nominations

Fiche 2 - Les nominations de prêtres pour des missions diocésaines

Fiche 3 - Les nominations de prêtres par secteurs pastoraux en Vienne

Fiche 4 - Les nominations de prêtres par secteurs pastoraux en Deux-Sèvres

Fiche 5 - Les autres nominations (services, mouvements, doyennés)

Fiche 6 : Création du secteur pastoral « Les Rives du Thouet »

A noter

Annexe : Quelques extraits des Actes synodaux « Serviteurs d'Évangile » et choix pastoraux du diocèse

Fiche 1 - Editorial du père Gérard Mouchard, vicaire général
(Eglise en Poitou - 24 juin 2009)

Une Eglise appelée à signifier plus qu'elle même

« *Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit...Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » En cette période de nominations, il est bon de réentendre ces paroles de Jésus (Evangile de la fête de la Trinité, Mc 28, 16-20). Pour la mission qu'il nous confie, il ne nous laisse pas seuls et comme il l'a promis à ses disciples, il nous fait don du « *Défenseur* », « *l'Esprit de vérité* » pour que nous aussi, à sa suite, nous lui rendions témoignage (Evangile de la fête de la Pentecôte, Jn 15, 26).

« *Et moi, je suis avec vous tous les jours...* » Beaucoup de signes nous sont donnés de la présence du Ressuscité à nos côtés : la Parole de Dieu écoutée personnellement et en communauté, les sacrements, les autres qui nous sont donnés comme des frères à aimer... Et d'autres signes encore qui nous manifestent que nous ne sommes pas livrés à nous-mêmes et que c'est bien lui qui anime et conduit son Eglise, ce sont les ministères et, plus particulièrement, les ministères ordonnés. L'Eglise n'est pas un groupe comme un autre, sa nature sacramentelle nous rappelle qu'elle est envoyée par le Père, qu'elle est l'œuvre du Christ, et conduite par son Esprit... Elle est appelée à signifier plus qu'elle-même et cela au cœur du monde. Les ministres ordonnés sont là, au milieu de tous, pour rappeler constamment cette profonde réalité.

« *Les ministères rendent présent à la communauté ce qu'elle ne peut pas se donner à elle-même, ce sur quoi elle ne peut mettre la main : l'initiative originelle du Père d'envoyer son Fils en ce monde afin de le faire vivre.* » Celle-ci « *nous est contemporaine, grâce à l'Esprit qui, aujourd'hui, fait mémoire du Christ en nous. Ainsi le Royaume naît d'une espérance donnée, celle que célèbre l'Eucharistie* » (Cf. « *Eglise en Poitou* », hors série, 5 décembre 2007, n°3, p. 17).

Dans ce numéro d'« *Eglise en Poitou* », vous découvrez les ministres ordonnés qui, à, partir de la prochaine rentrée pastorale, reçoivent une nouvelle mission. Ils vous sont donnés pour qu'avec vous, l'Evangile soit vécu et annoncé pour le bien de tous. D'ici là, il est bon de prendre un peu de repos... Bon été à tous !

P. Gérard MOUCHARD
Vicaire général

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Fiche 2 : Les nominations de prêtres pour des missions diocésaines

NOMINATIONS DANS L'ÉGLISE DE POITIERS

En application du synode diocésain (Serviteurs d'Évangile n° 33209) et conformément au décret de Monseigneur Rouet en date du 30 mai 2004 : « *A partir de la Pentecôte 2004, dans le diocèse de Poitiers, toutes les nominations pour un ministère presbytéral sont effectuées pour une durée de six ans, éventuellement prorogables pour une ou deux fois trois ans.* »

Par décision de Mgr Albert ROUET, archevêque de Poitiers,

Diocèse

➤ Chancellerie

-Le Père Philippe DECANTER est nommé chancelier.

➤ Pour soutenir l'équipe des pères du séminaire St Hilaire, et pour préparer l'évolution de Radio-Accords aux nouvelles techniques d'émission, en adaptant la charte de la radio aux orientations du synode,

-Le Père Serge DUGUET est nommé membre de l'équipe du séminaire Saint-Hilaire et directeur de Radio-Accords. Il demeure vicaire épiscopal, membre du Conseil épiscopal, chargé du Conseil diocésain des religieuses et du Conseil diocésain des services.

➤ Les territoires du Loudunais, de Châtelleraut et du Châtelleraudais rural seront accompagnés par Mgr Pascal WINTZER. Je remercie le Père DUGUET du travail qu'il a effectué pour ces territoires.

Fiche 3 : Les nominations de prêtres par secteurs pastoraux dans la Vienne

NOMINATIONS DANS L'ÉGLISE DE POITIERS

« Nous invitons tous les baptisés de notre Eglise à accueillir les ministres ordonnés qui sont régulièrement nommés, comme envoyés par le Seigneur lui-même et chargés de témoigner du mystère de la Nouvelle Alliance. Les communautés territoriales, les mouvements et services se feront attentifs aux conditions de vie des prêtres. Ceux-ci sont envoyés par l'archevêque à une partie du Peuple de Dieu, compte-tenu des priorités de la mission et des orientations diocésaines. Pour ce faire, les nominations tiendront compte des Actes du présent synode et des situations locales. A ce titre, l'Eglise diocésaine sera attentive à de nouvelles formes de présence apostolique ».

Actes synodaux *Serviteurs d'Évangile* n° 33201

En application du synode diocésain (*Serviteurs d'Évangile* n° 33209) et conformément au décret de Monseigneur Rouet en date du 30 mai 2004 : « *A partir de la Pentecôte 2004, dans le diocèse de Poitiers, toutes les nominations pour un ministère presbytéral sont effectuées pour une durée de six ans, éventuellement prorogables pour une ou deux fois trois ans.* »

Par décision de Mgr Albert ROUET, archevêque de Poitiers,

Poitiers

Secteur pastoral de Poitiers-Centre

-Le Père Pierre BOINOT (*secteur pastoral de la Villegieu-du-Clain*) est nommé coordinateur du secteur pastoral. Il sera le prêtre de la communauté locale de Saint-Hilaire-le-Grand.

-Monsieur François NAU, diacre permanent, est nommé adjoint du coordinateur du secteur pastoral. Il contribuera, en particulier, à l'articulation du ministère des prêtres et du ministère des diacres.

-Le Père Yves-Marie BLANCHARD, nommé *in solidum*, sera le prêtre de la communauté locale de la cathédrale Saint-Pierre. Il est nommé recteur de la cathédrale.

-Le Père Jean-Christophe BOUGOUIN, nommé *in solidum*, sera le prêtre de la communauté locale de Sainte-Radegonde-Montbernage.

-Le Père Jacques MONDON (*secteur pastoral de Poitiers-Est*), nommé *in solidum*, sera le prêtre de la communauté locale de Saint-Jean-de-Montierneuf.

-Le ministère pastoral du frère Jean-Clément GUEZ o.p., avec l'accord de ses supérieurs, est prolongé jusqu'au 1^{er} septembre 2010.

Secteur pastoral de Poitiers-Est

-Le Père Jérôme de la ROULIERE (*secteur pastoral de Saint-Martin*) est nommé responsable du secteur pastoral. Il résidera au presbytère de Saint-Paul.

Secteur pastoral de Poitiers-Ouest

-Le frère Michel LACHENAUD o.p. (*secteur pastoral de Lussac-les-Châteaux*), avec l'accord de ses supérieurs, est nommé responsable du secteur pastoral.

Poitiers péri-urbain

Secteur pastoral de Poitiers-Nord

-Le Père Abel BOUSSEAU apportera sa collaboration au secteur pastoral. Il réside au presbytère de Saint-Georges-les-Baillargeaux.

Secteur pastoral de Saint-Martin

-Le Père Jean-Marie RASOAMPARANY ofm cap, avec l'accord de ses supérieurs, est nommé responsable du secteur pastoral. Il résidera au presbytère de Ligugé.

Secteur pastoral de Saint-Julien-l'Ars

-Le Père Laurent LAFLECHE apportera sa collaboration au secteur pastoral.

Secteur pastoral de la-Villedieu-du-Clain

-Le frère Manuel MAÏCAS o.p., avec l'accord de ses supérieurs, est nommé responsable du secteur pastoral.

Poitiers rural

Secteur pastoral du Mirebalais

-Le Père Bernard KAMANO (*diocèse de Kankan*), avec l'accord de son évêque, participera à la charge pastorale de ce secteur pastoral. Il résidera au presbytère de Mirebeau.

Châtelleraut

Châtelleraut-Centre-Antoigné

-Le Père Jean-Marie OUVRARD (*secteur pastoral de l'Argentonnois*) participera à la charge pastorale de Châtelleraut-Centre-Antoigné. Il est nommé également à l'équipe d'aumônerie de l'hôpital de Châtelleraut. Il résidera au presbytère de Saint-Jean-Baptiste.

Châtelleraudais rural

Monastère des Augustines du Val- de- la- source

-Le Père Robert DUPUY (*secteur pastoral du Moncoutantais*) est nommé aumônier.

Montmorillonnais

Secteur pastoral de Lussac-les-châteaux

-Le Père Jean-François PLANTUREUX est nommé responsable du secteur pastoral.

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Fiche 4 : Les nominations de prêtres par secteurs pastoraux dans les Deux-Sèvres

NOMINATIONS DANS L'ÉGLISE DE POITIERS

« Nous invitons tous les baptisés de notre Eglise à accueillir les ministres ordonnés qui sont régulièrement nommés, comme envoyés par le Seigneur lui-même et chargés de témoigner du mystère de la Nouvelle Alliance. Les communautés territoriales, les mouvements et services se feront attentifs aux conditions de vie des prêtres. Ceux-ci sont envoyés par l'archevêque à une partie du Peuple de Dieu, compte-tenu des priorités de la mission et des orientations diocésaines. Pour ce faire, les nominations tiendront compte des Actes du présent synode et des situations locales. A ce titre, l'Eglise diocésaine sera attentive à de nouvelles formes de présence apostolique ».

Actes synodaux *Serviteurs d'Évangile* n° 33201

En application du synode diocésain (*Serviteurs d'Évangile* n° 33209) et conformément au décret de Monseigneur Rouet en date du 30 mai 2004 : « *A partir de la Pentecôte 2004, dans le diocèse de Poitiers, toutes les nominations pour un ministère presbytéral sont effectuées pour une durée de six ans, éventuellement prorogables pour une ou deux fois trois ans.* »

Par décision de Mgr Albert ROUET, archevêque de Poitiers,

Niort

Secteur pastoral Sèvre-Saint-Jean

-Le Père Michel CHAMBRAGNE (*secteur pastoral de la Source*) est nommé responsable du secteur pastoral. Il résidera au presbytère de Notre-Dame.

Secteur pastoral de la Source

-Le Père Jacques LEFEBVRE (*secteur pastoral de Melle*) participera à la charge pastorale de ce secteur pastoral.

Maison-Mère des sœurs de l'Immaculée Conception

-Le Père Pierre BILLAUD (*secteur pastoral de Poitiers-Centre*) est nommé aumônier. Il apportera sa collaboration aux secteurs pastoraux de Brèche-et-Lambon et de la Source.

Centre hospitalier de Niort

-Le Père Jacques LEFEBVRE est nommé à l'équipe d'aumônerie du Centre hospitalier où il résidera.

Pays niortais

Secteur pastoral de la Crèche

-Le Père Frédéric DACQUET (*secteurs pastoraux de Saint-Maixent-l'Ecole et du Haut-Val-de-Sèvre*) est nommé responsable du secteur pastoral. Il résidera à la Crèche.

Foyer Notre-Dame de Puyraveau

-Le Père Michel BARIBEAU (*secteur pastoral du Cerizéen*) est nommé aumônier.

Mellois

Secteurs pastoraux du Plateau Mellois et de Celles-sur-Belle

-Le Père Jacques BRECHOIRE (*secteur pastoral Sèvre-Saint-Jean*) est nommé responsable des deux secteurs pastoraux. Il résidera à Melle. Il demeure responsable de l'Espace Saint Hilaire en pays niortais.

-Le Père Armel de SAGAZAN (*secteur pastoral de Poitiers-Centre*) participera à la charge pastorale des deux secteurs. Il résidera à Celles-sur-Belle.

Secteur pastoral de Lezay

-Le Père Joseph KAMANO (*diocèse de Kankan*), avec l'accord de son évêque, participera à la charge pastorale du secteur pastoral pendant un an. Il résidera au presbytère de Lezay.

Thouarsais

Secteur pastoral des Rives-du-Thouet

-Le Père Claudy GUERET, responsable du secteur pastoral de Thouars, est également nommé responsable de ce nouveau secteur pastoral.

Bocage

Secteur pastoral du Dolo

-Le Père Louis de VILLOUTREYS est nommé responsable du secteur pastoral.

Secteur Pastoral du Moncoutantais

-Le Père Bernard SABIRON (*secteur pastoral de Lezay*) est nommé responsable du secteur pastoral. Il résidera à Moncoutant.

-Les Pères Martin BOUTIN et Jean-Pierre POUPARD continuent leur participation à la charge pastorale du secteur pastoral et le Père Fernand FOUILLET continue sa mission au sanctuaire de Pitié et, selon ses possibilités, il apporte sa collaboration au secteur pastoral du moncoutantais.

Fiche 5 : Les autres nominations

SERVICES DIOCESAINS

Entraide sacerdotale

-Le Père Jacques MONDON est nommé responsable diocésain.

Service diocésain de la vie spirituelle

-Le Père Armel de SAGAZAN est nommé membre de l'équipe diocésaine.

MOUVEMENTS

Dirigeants et Entrepreneurs Chrétiens (EDC)

-Le Père Armel de SAGAZAN est mis à la disposition de la commission épiscopale des mouvements et associations de laïcs pour être, à temps partiel, conseiller spirituel national.

Comité Contre la Faim et pour le Développement (CCFD)

-Le Père Claude MOUSSOLO est nommé aumônier diocésain.

AUTRE MISSION

-Le Père René DAVID (*Territoire Mellois*) résidera sur le quartier des Couronneries à Poitiers. Il reçoit une mission de présence et de contacts.

DOYENNES

Doyenné de la « Maison Joseph Rozier »

-Le Père Maurice SICOT (*Saint-Martin-de-Sanzay*) continue l'exercice de son presbytérat au sein du doyenné de la « Maison Joseph Rozier » où il résidera. Le diocèse lui exprime sa reconnaissance pour les ministères exercés jusqu'à présent.

Doyenné Nord Pays Niortais

-Le Père Antoine VION (*aumônier du Foyer Notre-Dame de l'Arceau*) continue l'exercice de son presbytérat au sein de ce doyenné. Il réside au Foyer Notre-Dame de Puyraveau où il se retire. Le diocèse lui exprime sa reconnaissance pour les ministères exercés jusqu'à présent.

Doyenné Sud Pays Niortais

-Le Père Jean POUSSOU (*secteur pastoral de la Crèche*) continue l'exercice de son presbytérat au sein de ce doyenné. Il résidera à Prahecq où il se retire. Le diocèse lui exprime sa reconnaissance pour les ministères exercés jusqu'à présent.

Le diocèse exprime sa gratitude

-au Père Henri STEVANT (*s.m.m*) qui rejoint sa congrégation.

Fiche 6 : Création du secteur pastoral « Les Rives du Thouet »

DECRET

Mgr Albert Rouet, Archevêque de Poitiers,

Après consultation des conseils pastoraux des secteurs de Thouars (Ville et Rural) et de Argenton-l'Eglise-Mauzé-Thouarsais-Louzy-Oiron,
Après consultation des prêtres du secteur pastoral des Marches de l'Anjou,
Après avoir entendu le Conseil Presbytéral,

décète

1) La Communauté locale de Louzy, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Martin-de-Mâcon, Saint-Cyr-la-Lande, Tourtenay et celle de Oiron, Bilazais, Pas-de-Jeu, jusqu'alors dans le secteur pastoral d'Argenton-L'Eglise-Mauzé-Thouarsais-Louzy-Oiron, appartiendront au secteur pastoral de Thouars à compter du 1^{er} septembre 2009.

2) Les paroisses de Saint-Martin-de-Sanzay, Bagneux et Brion-près-Thouet, jusqu'alors dans le secteur pastoral des Marches de l'Anjou, appartiendront au nouveau secteur pastoral constitué de ces paroisses et des communautés locales d'Argenton-l'Eglise et de Mauzé-Thouarsais-Rigné. Ce secteur pastoral prendra pour nom : « *Les Rives du Thouet* ».

*Fait à Poitiers le 31 mai 2009,
Fête de la Pentecôte*

Pascal Wintzer
Evêque auxiliaire

□□**Albert ROUET**
Archevêque de Poitiers

A noter ...

- *Le dimanche 21 juin dernier, Mgr Pascal Wintzer a ordonné diacre permanent Monsieur Gavin Brown, en l'église de Couhé.*
- *A l'automne, le dimanche 18 octobre après-midi, un diacre, M. Olivier Bertaud sera ordonné diacre permanent pour le diocèse de Poitiers par Mgr Albert Rouet à la collégiale de Celles-sur-Belle.*
- *Début juillet et début septembre, d'autres nominations seront publiées dans la revue Eglise en Poitou.*

Annexe

Extraits des Actes Synodaux « *Serviteurs d'Évangile* »

2221- L'organisation pastorale du territoire se veut au service de la mission, au plus près de la vie des hommes. Elle cherche à favoriser la communion entre les différents groupes chrétiens et témoigne de responsabilités diversifiées entre laïcs, diacres et prêtres. Cette organisation pastorale s'est progressivement développée suite à la recherche diocésaine des années 1983-1985. Le chapitre 8 de *Routes d'Évangile* lui est entièrement consacré. La création des communautés locales et la transformation des zones pastorales en territoires constituent les deux étapes les plus récentes de son évolution.

2223- Les secteurs pastoraux ont été définis en 1986 et constituent l'unité pastorale de base (*RE n° 811*). Le secteur est le premier lieu où l'Église apparaît comme communion, c'est-à-dire comme union de communautés différentes, pour la mission. C'est le niveau où s'élaborent les impulsions pastorales, sous la responsabilité de l'équipe d'animation pastorale (EAP). C'est là que se définit le projet pastoral de façon à préciser les priorités retenues pour une durée donnée, dans le cadre des orientations territoriales et diocésaines, en tenant compte des réalités locales. Le renouvellement du conseil pastoral de secteur est une occasion privilégiée pour procéder à l'évaluation du projet pastoral et à son actualisation. Le conseil pastoral de secteur (CPS) est responsable de la mise en œuvre du projet pastoral. Il doit promouvoir un mouvement de va-et-vient entre ce que fait le secteur et ce qu'accomplissent les communautés locales.

Les choix pastoraux du diocèse

Face à un monde qui change, l'Église doit s'adapter et tenir compte des nouvelles réalités dans lesquelles elle doit rester fidèle à sa mission. Aussi pour rester crédible pour ses contemporains, l'Église catholique qui est à Poitiers a fait des choix pastoraux depuis plusieurs années. Ils peuvent être résumés dans les quelques points suivants et permettent de comprendre le sens de nominations qui suivent :

- **Le choix des communautés locales :** Dans tout le diocèse de Poitiers, les anciennes paroisses antérieurement desservies par un prêtre (curé) sont transformées en communautés locales, animées par des équipes de chrétiens, qui au nom des sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie), assurent la mission chrétienne : annoncer l'évangile, célébrer la foi et animer la prière, servir les plus fragiles. Ces équipes de laïcs en responsabilité s'appellent « équipe de base » et sont

placées sous la conduite d'un délégué pastoral. A chacune de ces communautés locales est envoyé un prêtre, ce qui lui permet de rester ouverte à la vie chrétienne au-delà d'elle-même. Le prêtre assure au sein d'un ou plusieurs secteurs une tâche de communion.

- **Une diversité des ministères et des responsabilités** : Le dernier synode de l'Eglise de Poitiers a particulièrement travaillé sur la diversité nécessaire des personnes engagées dans le travail missionnaire, d'où le titre retenu de « Serviteurs d'Evangile ». Au sein de ces différents acteurs se situent les ministères : on trouve les ministères ordonnés (prêtres et diacres) et les ministères reconnus (charge pastorale confiée à un laïc dans une lettre de mission par l'évêque pour un temps donné). On trouve aussi de très nombreux laïcs impliqués dans la vie des communautés locales, dans les services (catéchèse, aumôneries, hôpitaux ...) ainsi que dans les mouvements. On estime aujourd'hui qu'il existe 2000 acteurs engagés dans les structures du diocèse, 35 diacres, 250 prêtres et une centaine de ministères reconnus. Il est désormais fréquent de voir des responsabilités importantes confiées à des laïcs du fait de leur compétence pour assumer cette tâche dans l'Eglise.
- **Le prêtre, un ministre envoyé pour la mission** : si par le passé on a pu connaître une logique de couverture de tout le territoire par un prêtre considéré comme résident au sein d'une paroisse (recouvrant généralement la commune), la conception du rôle du prêtre est différente aujourd'hui. Le prêtre est un ministre envoyé par l'évêque au service des communautés locales de chrétiens qui sont adultes dans la foi. L'Eglise n'a pas à se constituer autour du prêtre. Les laïcs ne sont pas là pour aider Monsieur le Curé. Au contraire, le prêtre est un envoyé pour aider les laïcs à bien vivre leur vocation chrétienne là où ils vivent. C'est le prêtre qui devient l'itinérant, d'une communauté à l'autre et qui garantit entre elles des liens d'unité et de partage.
- **Une Eglise solidaire au sein de l'Eglise universelle** : le diocèse de Poitiers consacre une part non négligeable de ces moyens financiers pour une solidarité internationale et des échanges d'Eglise à Eglise. C'est le cas notamment dans l'accueil et la prise en charge de prêtres qui vivent pendant plusieurs années sur Poitiers ou dans le diocèse pour une mission d'études. Certaines paroisses en proximité de Poitiers bénéficient de l'appui de prêtres étrangers pris en charge par le diocèse. Des jumelages avec des Eglises du Sud existent. Un prêtre de Poitiers est envoyé dans un diocèse à l'étranger et ce diocèse envoie un prêtre ici.
- **Une organisation territoriale qui s'adapte à la société actuelle et qui permet des solidarités** : les paroisses et communautés locales se rassemblent au sein d'un secteur pastoral. C'est l'unité de base pastorale. Plusieurs secteurs forment ensemble un territoire (souvent à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un pays). Chaque secteur et chaque territoire est confié à la responsabilité pastorale d'un prêtre.